

# Plan de relance

## Associations du canton de Renaison



Afin de soutenir les associations du canton de Renaison, **Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier** ont décidé de lancer un plan de relance inédit.

**10 associations se verront remettre une aide de 1 000€ avant le 31 décembre 2021.**

Ce plan de relance vise à soutenir les initiatives locales fortement perturbées par la crise sanitaire. En effet, les contraintes successives ont conduit nombre de structures à annuler leurs événements et manifestations. Les associations, composées essentiellement d'acteurs bénévoles, doivent redoubler d'efforts et d'ingéniosité pour parvenir à maintenir leurs actions.

### Comment bénéficier de ces 1000 € ?

Tous les projets associatifs respectant les critères suivants sont éligibles :

- L'action doit avoir lieu dans le canton de Renaison ;
- Les 1000€ doivent servir à un projet futur ou à un projet 2021 en déficit.
- L'association doit fournir une facture ou un devis.
- L'association doit avoir plus de 6 mois d'existence.
- L'association doit candidater sur [www.relance-associative.fr](http://www.relance-associative.fr) avant le 10 octobre 2021.
- L'association doit s'engager à être présente le 29 octobre à 19h30 à la salle des fêtes de Pouilly les Nonains pour l'annonce des résultats. Les 10 associations sélectionnées présenteront leur projet au public présent.

### Comment seront sélectionnés les projets ?

Les habitants du canton de Renaison seront appelés à choisir eux-mêmes les projets qui sont les plus pertinents d'après eux.

Ils pourront voter pour le projet de leur choix du 15 octobre au 24 octobre sur [www.relance-associative.fr](http://www.relance-associative.fr)

### Quand les résultats seront proclamés ?

Une grande réunion de présentation des 10 projets retenus sera organisée le vendredi 29 octobre à 19h30 à la salle des fêtes de Pouilly-les-Nonains.